Communiqué de presse

22 octobre 2026

Velib' Métropole : des équipes mobilisées pour assurer la continuité du service public

À la suite des actes de vandalisme survenus à Paris les 17 et 18 octobre, l'Agemob et le prestataire de Velib' se sont mobilisés pour remettre les vélos en circulation et rétablir un fonctionnement normal du service. En lien avec la Préfecture de police, les fermetures ponctuelles de stations sont adaptées aux impératifs de sécurité, afin de préserver la continuité du service pour le plus grand nombre d'usagers de l'ensemble du réseau.

A Paris, un dispositif de sécurisation coordonné avec la Préfecture de police

Sur demande de la Préfecture de police, les opérateurs de mobilité partagée présents dans la capitale, dont Vélib' Métropole, retirent les vélos de certains quartiers afin de faciliter le maintien de l'ordre public. Pour Vélib', qui repose sur un système de stations, cela signifie neutraliser les stations concernées par la pose de bloqueurs afin qu'aucun vélo n'y soit restituable une fois la station vidée. Samedi 17 octobre, 20 stations, représentant 551 points d'attache, ont été concernées.

Ces fermetures ponctuelles répondent donc aux impératifs de sécurité définis par les autorités. À Paris, où les manifestations sont fréquentes, elles sont régulièrement mises en œuvre, pour des durées généralement inférieures à 24 heures. La capitale compte 1 010 stations Vélib', soit une station tous les 300 mètres en moyenne.

En cas d'évènement ou de manifestation le nécessitant, les équipes opérationnelles et astreintes sont renforcées, tant pour le personnel du prestataire que pour l'Agemob, pour réagir au plus vite en cas de besoin et faire le lien avec les services en charge de la sécurité publique.

Une mobilisation rapide pour assurer la continuité du service public pour la communauté Velib' Métropole

A la suite du 17 octobre, 500 Velib' ont été réinjectés dans le réseau afin de renforcer rapidement l'offre disponible, en plus de la réouverture au plus tôt des stations fermées. En parallèle, les équipes de Velib' poursuivent le repérage, le ramassage et le test des vélos abandonnés dans l'espace public, avant leur éventuelle réparation. Selon le prestataire de Velib', 350 vélos, soit 1,6 % du parc actuel, auraient été endommagés, ainsi que plusieurs stations.

« L'Agemob déplore et condamne ces dégradations volontaires. Les vélos, stations et totems Vélib' sont des équipements publics, au service de toutes et tous. Leur détérioration pénalise directement les personnes qui utilisent quotidiennement le vélo

partagé en libre-service pour leurs déplacements. Je salue les équipes mobilisées et remercie les utilisateurs qui les aident en signalant les vélo abandonnés ou vandalisés. » indique Dan Lert, Président de l'Agemob.

66 communes du grand Paris disposent de stations Velib' sur leur territoire en plus de la capitale, formant le plus grand réseau de location vélos en libre-service au monde. Malgré les perturbations, le service a pu être utilisé normalement sur une grande partie du réseau samedi 17 octobre, avec plus de 132 700 courses enregistrées, contre 133 600 le samedi précédent, le 10 octobre. Le service a été assuré normalement tout au long de cette semaine, avec plus de 112 000 courses quotidiennes en moyenne depuis le lundi 19 octobre, date de début des congés scolaires de la Toussaint. En septembre, 350 000 personnes différentes ont eu recours à Velib'.

A propos de l'Agemob

L'Agemob est l'interlocuteur public des collectivités du territoire de la Métropole du Grand Paris en matière de mobilités partagées. L'Agemob accompagne les élus locaux dans le développement de leur politique de mobilité durable, au service des territoires. Elle compte une centaine de collectivités membres. L'Agemob supervise notamment l'exécution du marché public de location de vélos en libre-service Velib' Métropole, un des plus importants au monde avec 21 000 vélos répartis dans plus de 1 500 stations sur un territoire de près de 470 km^2.